

## **APPEL À PROJETS**

### **Manifestation « Octobre Rose » 2026 sur l'ensemble du territoire de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy**

#### **Objet de l'Appel à projet (AAP)**

Dans le cadre de l'Octobre Rose, l'ARS lance un appel à projets pour soutenir des initiatives innovantes de prévention, d'information ou de soutien autour du cancer du sein.

Bien que la prévention du cancer du sein soit une priorité d'ordre public et qu'elle s'inscrive dans la Stratégie décennale de lutte contre les cancers aussi pour les territoires de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la participation du public cible au dépistage organisé du cancer du sein demeure insuffisante avec un taux de dépistage en 2025 de 41,8%, (soit - 2 points par rapport à 2024, en Guadeloupe contre 41% en France hexagonale .

#### **Objectif de l'Appel à projet**

Financer des actions locales ou régionales en vue d'inciter les femmes à participer au dépistage du sein sur les territoires de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

#### **Modalités auxquelles doivent répondre le projet :**

- Sensibiliser et responsabiliser, sans culpabiliser ;
- Mettre l'accent sur l'efficacité et l'impact de communication à destination des femmes éligibles au dépistage (50 à 74 ans) ;
- S'adresser à des femmes éligibles au dépistage mais pouvant être en situation de précarité sociale, d'isolement et d'éloignement du système de santé, ;
- Innover par un évènement pouvant être porté par des patientes ou d'anciennes patientes incitant au dépistage.

#### **Modalités de dépôts et de sélection des projets :**

Le projet devra être déposé sur le site internet « STARS FIR » <https://www.stars-fir.fr/starsfir/servlet/login.html>

#### **Calendrier :**

- Date de début de dépôt : **20.04.2026**
- Date limite de dépôt : **21.05.2026 (18h 00 heure de Guadeloupe)**

#### **A titre indicatif**

- Instruction des dossiers : mai/ Juin 2026
- Notification des résultats aux porteurs de projet : Juillet 2026

#### **Pour plus d'informations :**

- Se référer au cahier des charges,
- Ou contacter : [abdoul-djamal.moukaila@ars.sante.fr](mailto:abdoul-djamal.moukaila@ars.sante.fr), [patrice.renia@ars.sante.fr](mailto:patrice.renia@ars.sante.fr)